

COMMUNIQUE DE PRESSE DU 7-09-07 LANCEMENT DU DEBAT PUBLIC REFONTE DE LA STATION D'ÉPURATION SEINE AVAL

Un débat public se déroulera du 10 septembre au 21 décembre 2007 pour permettre à chacun d'être informé, d'obtenir des réponses à ses questions et d'exprimer ses observations sur le projet de refonte de la station d'épuration Seine aval et plus globalement sur les évolutions du système d'assainissement francilien.

UN DEBAT PUBLIC IMPORTANT SUR L'ASSAINISSEMENT DE L'ÎLE-DE-FRANCE

Les eaux sales de plus de 5 millions de Franciliens sont traitées par la station d'épuration Seine aval située à Achères (78). Son exploitant, le Syndicat interdépartemental d'assainissement de l'agglomération parisienne (SIAAP), propose un projet de refonte du site estimé à 800 millions d'euros.

ORGANISE PAR UNE COMMISSION NEUTRE ET INDEPENDANTE

La Commission nationale du débat public (CNDP) a chargé la Commission particulière du débat public (CPDP) d'organiser et d'animer un débat public sur ce projet.

Le débat public portera sur **l'opportunité du projet**, en replaçant l'usine dans l'ensemble du système d'assainissement francilien et en explorant toutes les solutions pour réduire les pollutions. **Ses objectifs et ses caractéristiques** seront également abordés, notamment en termes de qualité des rejets dans la Seine, de limitation des bruits et des odeurs perçus par les riverains, de risques sanitaires et industriels, de choix des filières de valorisation des boues d'épuration ou encore de réaménagement de la plaine d'Achères.

Le Président de la Commission particulière, Philippe MARZOLF, rappelle que : « *ce débat a pour vocation d'associer l'ensemble des personnes concernées par ce projet : riverains, associations, experts mais aussi l'ensemble des usagers franciliens ...* ». Il tient à préciser également que « *chaque participant, quel qu'il soit, a le même droit à la parole* ».

UN DEROULEMENT EN TROIS PHASES

Ce débat public se déroulera en trois phases :

- En octobre : des auditions publiques pour écouter les attentes des différents publics concernés.
- En novembre : cinq réunions thématiques pour comprendre et explorer les possibles.
- En décembre : trois réunions de synthèses pour présenter et évaluer les projets du maître d'ouvrage.

UN LARGE DISPOSITIF D'INFORMATION ET DE NOMBREUX MOYENS D'EXPRESSION

Un large dispositif d'information a été mis en oeuvre pour mobiliser le plus grand nombre tels que la distribution de près de 200 000 documents diffusés par 150 relais franciliens. Ces documents sont disponibles sur le site Internet (www.debatpublic-seineaval.org) ou par téléphone au numéro azur (0 811 14 14 14).

Vous pouvez poser des questions ou exprimer un avis lors des réunions publiques, sur le site Internet, sur le blog (www.blog.debatpublic-seineaval.org) ou par courrier.

Venez nombreux à la réunion publique de lancement du débat le jeudi 27 septembre à 20h30 – Salle Jacques Tati – 12, bis rue Danès de Montardat – Saint Germain-en-Laye.

Contact presse : Nolwenn Sartre – 01 45 260 260 – 06 03 19 20 54 –
nolwenn@etat-desprit.fr